

Commission Centrale de Prévention : Que dire ????



www.fnte.cgt.fr

Commission Centrale
de Prévention



Ce jour s'est tenue la Commission Centrale de Prévention.

L'ordre du jour n'était pas des plus passionnant et le moins que l'on puisse dire, c'est que le contenu et le déroulement de la réunion le furent encore moins.

Que dire ??

Si ce n'est que le SGA Bodin, président de la CCP, s'est engagé à tenir une réunion sur les rayonnements ionisants pour les salariés ayant été exposés à l'Ile Longue. Cette réponse fait suite à différents courriers adressés au ministre de la Défense depuis mars 2013 et restés jusqu'à ce jour sans réponse.

Autre point, nous avons appris qu'une étude sur l'amiante allait être menée par le CGA Seguin, qui lui a appris quelques minutes avant le début de la réunion qu'il la piloterait.

Une étude sur quoi ? L'application de la législation ? L'extension du champ d'application du décret amiante ? Personne n'a été en mesure de nous donner une réponse.

Une nouvelle fois, nous avons réaffirmé la nécessité de reconnaître le CEPr de Saclay ainsi que d'autres entités de la DGA comme établissements ou partie d'établissements amiantés. Une DGA qui empoisonne chaque jour ces salariés et qui refuse de le reconnaître.

Nous avons également fait part au SGA, que notre syndicat du SID de Toulon avait travaillé une argumentation plus que complète pour que ses ateliers et les professions manquantes soient intégrés dans l'arrêté fixant le champ d'application. Nous remettons ces travaux au SGA ainsi qu'au CGA. La même demande a été faite pour les personnels de l'ESID de Brest ainsi que les salariés exerçant une profession aéronautique.

La CGT est à l'initiative de toutes les démarches, revendications et propositions sur l'amiante depuis des années.

Comme nous l'avons été pour demander la prorogation des mandats des représentants CHSCT au delà du 31 décembre 2014 et ce, jusqu'aux nouvelles désignations qui pourrait avoir lieu au plus tôt en mars 2015. La spécificité de nos établissements ne nous permet pas de rester plusieurs mois sans une activité quotidienne sur les questions de santé et sécurité au travail.

Hormis cela, pas grand-chose à l'horizon !!

Le SGA Bodin et le DRH/MD Feytis semblaient plus préoccupés par les annonces que doit faire le ministre avant la fin du mois de juillet que par les questions de Santé et Sécurité au Travail. En effet, comment vouloir faire de la prévention notamment sur les RPS, quant dans le même temps, ils vont devoir casser des dizaines de milliers d'emplois et fermer de nouveaux sites.

Depuis quelques temps, les organisations partenaires dans le cadre des élections professionnelles s'approprient les revendications et propositions des organisations syndicales qui conservent leur identité. En couple, nous aurions pu croire qu'elles seraient plus imaginatives, même pas et nous pouvons le regretter pour l'intérêt des salariés.

Nos conditions de travail et ce quel que soit notre statut ne s'amélioreront que si nous créons un réel rapport de forces.

La CGT dit stop et a dit stop au SGA Bodin sur la dégradation des conditions de vie et de travail.

Pour la CGT, une victime d'accident de travail ou de maladie professionnelle, c'est une de trop.

Ensemble agissons pour ne pas subir !!

Nous ne venons pas au travail pour détruire notre santé !!!

Montreuil, le 30 juin 2014

Les mandatés CGT : Hervé BAYLAC, René LAURENT, Patrick PLIQUET et Alain GLEMET.

**Fédération nationale
des travailleurs de l'État**

263 rue de Paris - Case 541

93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01

Mail : trav-etat@cgt.fr